

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre 1.

N° 75.

SIGNALEMENT.

Le Sr Clauzet, Antoine,  
Boulangier,  
natif de Driègnac  
demeurant à Driègnac  
allant dans la nouvelle Castille (Espagne)

âgé de 27 — ans, taille d'un mètre  
70 centimètres

cheveux châtain front couvert

sourcils châtain yeux bleus

nez gros — bouche moyenne

barbe châtain — menton rond

visage ovale — teint clair

SIGNES PARTICULIERS.

Aucun.

PIÈCES DEPOSÉES :

La demande appuyée de l'avis  
du Maire de Driègnac.

FAIT à Aurillac, le 31 mai 1860.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Clauzet

Vertical stamp and signatures on the right edge of the document.





Monsieur  
Monsieur le Préfet  
du Département du  
Cantal



Signaliment

age de 27 ans

taille d'un Mètre  
500 Millimètres  
cheveux châtains  
front couvert  
sourcils châtains  
yeux bleus  
nez gros  
bouche moyenne  
barbe châtaine  
menton rond  
visage ovale  
teint clair  
signe particulière

Neant  
du porteur.

Monsieur le Préfet -

Chacquet Antoine propriétaire habitant  
du lieu de Lomatus Commune de Lorigmau  
Canton de Phaux, arrond<sup>t</sup> de Mauriac,  
age de vingt sept ans,  
à l'honneur de vous exprimer que,  
desirant retourner en Espagne, nouvelle  
Castille, ou il exerce la profession de  
Boulangier,

Il vient en conséquence, vous  
supplier, Monsieur le Préfet,  
de vouloir bien lui faire délivrer  
un nouveau passeport, pour se rendre  
dans ce royaume, a fin qu'il puisse  
continuer le Commerce qu'il



et professe depuis l'année 1839.

Il me est prié, Messieurs  
le Préfet, que vous accueilliez  
favorablement sa demande et  
vous ferez justice. Antoine  
Laurget

Nous Maire de la commune de Briqueras  
avons l'honneur de certifier que la pétition  
ci dessus est sincère et véritable

fait en mairie de Briqueras le 25 Mai 1850

le Maire  
Jurieu

J. M. Sous-Préfet

à Mauriac, le 27 mai 1850.

Le Sous-Préfet

J. Martin

